



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **14 décembre 2020**

Délibération n° 2020-0298

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Rapport des délégataires de services publics - Activité de production et de distribution d'eau potable déléguée à la société Eau du Grand Lyon - Exercice 2019**

service : **Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Mission modes de gestion et délégation de service public**

Rapporteur : Monsieur le Président Bernard

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : lundi 30 novembre 2020

Secrétaire élu : Monsieur Valentin Lungenstrass

Affiché le : mercredi 16 décembre 2020

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, MM. Blanchard, Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, M. Ben Itah, Mmes Arthaud, Asti-Lapperrière, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barge, Barla, Mme Benahmed, MM. Benzeghiba, Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, MM. Bub, Buffet, Mmes Burillon, Burrinand, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charmot, Mme Charnay, MM. Chihi, Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crédoz, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, David, Debû, Mmes Dehan, Delaunay, MM. Devinaz, Diop, Doganel, Doucet, Mmes Dubois Bertrand, Dubot, Dupuy, Ebery, El Faloussi, Etienne, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, MM. Galliano, Gascon, Mme Georgel, MM. Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Gomez, Grivel, Groult, Mmes Guerin, Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Mme Lecerf, MM. Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, M. Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, Sechaud, MM. Seguin, Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, MM. Thevenieau, Uhlich, Vergiat, Vieira, Vincendet, Vincent, Mmes Vullien, Zdorovtsoff.

Absents excusés : Mme Petiot (pouvoir à M. Vieira).

Conseil du 14 décembre 2020**Délibération n° 2020-0298**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Rapport des délégataires de services publics - Activité de production et de distribution d'eau potable déléguée à la société Eau du Grand Lyon - Exercice 2019**

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Mission modes de gestion et délégation de service public

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 novembre 2020, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires de services publics et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

L'article L 1413-1 du CGCT dispose que la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

Par délibération du Conseil n° 2014-4458 du 13 janvier 2014, la Communauté urbaine de Lyon a approuvé le choix de la société Veolia Eau - Compagnie générale des eaux comme délégataire de service public pour son service de distribution publique d'eau potable dans le cadre d'un contrat d'affermage.

Le contrat de délégation de service public (DSP) a pris effet le 3 février 2015 pour une durée de 8 ans. La société dédiée Eau du Grand Lyon a été créée par le délégataire pour exécuter ladite convention.

Le périmètre géographique de la délégation comprend l'ensemble du territoire de la Métropole de Lyon, à l'exception des Communes de La Tour de Salvagny, Lissieu et Quincieux.

Le rapport du délégataire, présenté au Conseil de la Métropole au titre de l'exercice 2019, comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la DSP ainsi qu'un rapport d'activité assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service au cours de l'exercice.

I - Données d'activités

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activité :

Eau du Grand Lyon		2017	2018	2019	Variation 2018-2019	
					En %	Tendance
indicateurs d'activité	longueur du réseau (km linéaire)	3 971	3 991	3 997	0 %	→
	volume produit (milliers de m ³)	87 574	87 616	88 222	1 %	↗
	<i>dont usine de secours (milliers de m³)</i>	2 353	1 892	2 094	11 %	↗
	volume facturé (milliers de m ³)	72 799	74 651	74 431	0 %	→
	nombre d'abonnés	357 841	362 395	387 828	7 %	↗
indicateurs financiers (en k€)	produits d'exploitation	87 356	89 960	91 057	1 %	↗
	charges d'exploitation	83 390	88 054	87 015	- 1 %	↘
	résultat avant impôts	3 966	1 906	4 042	112 %	↗

En ce qui concerne l'activité, l'année 2019 est marquée par :

- une stabilité des ventes d'eau,
- un rendement global de 83,87 %, inférieur à l'objectif contractuel de 85 %,
- un renouvellement de 16,64 km de réseaux,
- l'intégration au périmètre du contrat de la Commune de Solaize à compter du 1^{er} janvier 2019.

II - Données financières

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activité et financiers :

Eau du Grand Lyon		2017	2018	2019	Variation 2018-2019	
					En %	Tendance
indicateurs financiers (en k€)	produits d'exploitation	87 356	89 960	91 057	1 %	↗
	charges d'exploitation	83 390	88 054	87 015	- 1 %	↘
	résultat avant impôts	3 966	1 906	4 042	112 %	↗

En ce qui concerne les principaux résultats financiers :

- Eau du Grand Lyon enregistre un résultat en forte hausse par rapport à l'exercice précédent, le résultat avant impôts s'établissant à 4,4 % du chiffre d'affaires,
- la hausse des produits s'explique notamment par la hausse des prestations et travaux facturés aux abonnés (ex : création / suppression de branchements),
- les charges sont en légère baisse avec une poursuite des moyens mis en œuvre pour répondre à l'objectif de rendement du réseau, une stabilisation des moyens humains, une stabilisation des coûts de renouvellement. À noter, l'amortissement des investissements augmente encore par rapport à l'exercice précédent, la majorité des investissements étant achevés à ce stade du contrat.

Le rapport du délégataire a été soumis, pour avis, à la séance plénière de la CCSPL du 17 novembre 2020. Il appartient donc au Conseil de la Métropole de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la CCSPL comme ci-après annexé ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

Oùï l'intervention de monsieur le rapporteur précisant que :

- Dans l'exposé des motifs, **I - Données d'activités**, il convient d'indiquer dans le tableau :

nombre d'abonnés en 2019 : "367 926"

variation "2 %"

au lieu de

nombre d'abonnés en 2019 : "387 828"

variation "7 %"

DELIBERE

1° - Approuve les modifications proposées par monsieur le rapporteur.

2° - Prend acte du rapport 2019 produit par la société Eau du Grand Lyon au titre de la DSP de production et de distribution d'eau potable.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 16 décembre 2020.